



PONT SUR SAMBRE



Le Pontois



Bulletin Municipal

MARS 2023

20
23




Pont sur Sambre

Pont sur Sambre

SOMMAIRE

- | | | | |
|--------------|--------------------|--------------|------------------------|
| 3 | Edito | 14-16 | Manifestations à venir |
| 4-5 | Rétrospective 2022 | 17-19 | Informations pratiques |
| 6-7 | Festivités | 20-21 | Etat Civil |
| 8 | Vie scolaire | 22-23 | Informations diverses |
| 9-10 | Enfance—Jeunesse | 24 | Numéros Utiles |
| 11-13 | Vie associative | | |

MAIRIE DE PONT SUR SAMBRE

30 Rue de Quartes
59138 Pont sur Sambre
03.27.67.22.22
mairie.pontsursambre@wanadoo.fr
www.pont-sur-sambre.fr
 Ville de Pont sur Sambre

Ouverture :

Du lundi au vendredi
De 08h30 à 12h00
De 13h30 à 17h30
Le samedi de 09h00 à 12h00

CONTACT

Pour toute demande de rendez-vous avec Monsieur le Maire ou les élus, vous pouvez contacter le secrétariat au **03 27 67 22 22** ou par mail : mairie.pontsursambre@wanadoo.fr



Chères Pontoises, Chers Pontois,

Pendant deux ans, la crise sanitaire a suspendu nombre de rendez-vous auxquels nous étions attachés. Certaines traditions, qui nous semblaient acquises, sont finalement devenues des moments exceptionnels. Cela nous a fait apprécier encore plus nos retrouvailles le 10 janvier dernier où j'ai eu l'immense joie de vous revoir nombreux pour les vœux à la population. Je tiens à vous remercier pour votre présence et surtout nos échanges qui m'avaient tant manqués.

Les pontois ont manifesté tout récemment leur grande solidarité : les manifestations organisées dans le cadre du Téléthon ont trouvé un formidable écho auprès de la population et votre générosité a été remarquable. Ces événements festifs ou sportifs organisés bénévolement par des associations et des citoyens pour financer la recherche contre les maladies sont autant de moments de rencontres et d'occasions de rompre la monotonie, l'isolement. En cela, ils représentent une grande force. C'est une fierté de voir Pont sur Sambre s'organiser, se rassembler pour réussir de telles entreprises solidaires.

De même, la banque alimentaire, les restos du cœur et l'association Saint Vincent de Paul œuvrent toute l'année pour secourir les plus précaires : l'inflation galopante qui a suivi le covid a accentué les difficultés de nombreuses familles et l'action de ces associations est plus que nécessaire. Merci à tous de votre dévouement.

Ces derniers mois ont été marqués par un bouillonnement d'animations en tous genres. Que ceux qui redoutaient que la crise sanitaire ait tout balayé soient rassurés : la vie associative et festive pontoise est toujours aussi dynamique : gala de danse, fêtes de Noël, spectacles, goûters, lotos. Ces rendez-vous ont rencontré un vif succès.

Notre rôle d'élus de proximité est d'actionner tous les leviers pour maintenir et développer la qualité de vie dans notre commune. Nous devons nous projeter dans l'avenir avec l'impérieuse nécessité d'affronter et d'intégrer les enjeux actuels : crise économique, réchauffement climatique, envol du prix de l'énergie. C'est dans ce contexte tendu, que nous sommes en pleine préparation du budget prévisionnel 2023. Il sera soumis au vote du Conseil Municipal début avril.

Toutefois, comme annoncé lors de la cérémonie des vœux, plusieurs investissements sont en phase opérationnelle :

- ⇒ La réfection de la voirie de la Route de Berlaimont et la sécurisation des piétons
- ⇒ La démolition de la SAMP pour laisser place à une belle zone renaturée.

Par ailleurs, la construction d'un nouveau groupe scolaire est en phase d'étude.

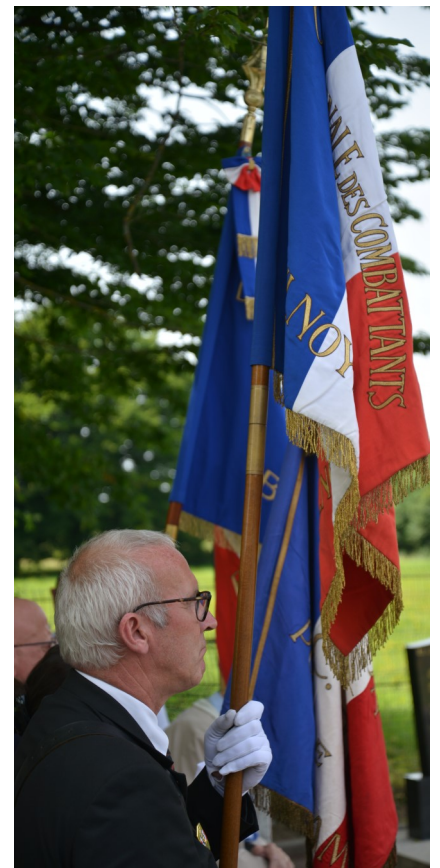
Je ne manquerai pas de vous informer de l'avancée de ces dossiers dans les prochaines éditions du bulletin municipal.

En attendant, je vous laisse découvrir la nouvelle présentation du bulletin municipal : la mise en page et la lisibilité ont été améliorées.

Je vous souhaite à toutes et tous une bonne lecture !

Bien amicalement.

Michel DETRAIT






**Les temps
forts 2022**





Les Fêtes de Noël

Les fêtes de Noël nous ont permis de nous retrouver.

Le Père Noël a été généreux et les sourires des petits et grands faisaient plaisir à voir.

Les nourrissons, les enfants du CCAS, les personnes âgées, les enfants scolarisés, les enfants de la cantine : personne n'a été oublié. Des goûters, de la brioche, du chocolat chaud, des colis, des cadeaux, des spectacles : le Père Noël a donné le sourire aux Pontoises et aux Pontois.



La cérémonie des vœux

Après deux années d'absence, la traditionnelle cérémonie des vœux s'est déroulée le mardi 10 janvier au Centre Polyvalent.

Quel plaisir de se retrouver nombreux et non masqués !

L'occasion de remettre aux participants l'agenda 2023 de la Ville, accompagné d'une parure comprenant stylo et lampe de poche.

Un diaporama retraçant les principaux événements de l'année 2022 a été diffusé. Puis Monsieur DELCROIX Sébastien, 1er adjoint est revenu sur les manifestations marquantes de 2022 et Monsieur le Maire a annoncé les principales dépenses 2023.



Le Téléthon

Dans le cadre du Téléthon, les associations et les bénévoles se sont unis et vous ont présenté un programme riche et varié.

Quelle joie de vous voir aussi nombreux participer à cette belle cause ! Merci à tous pour ce bel élan de générosité !

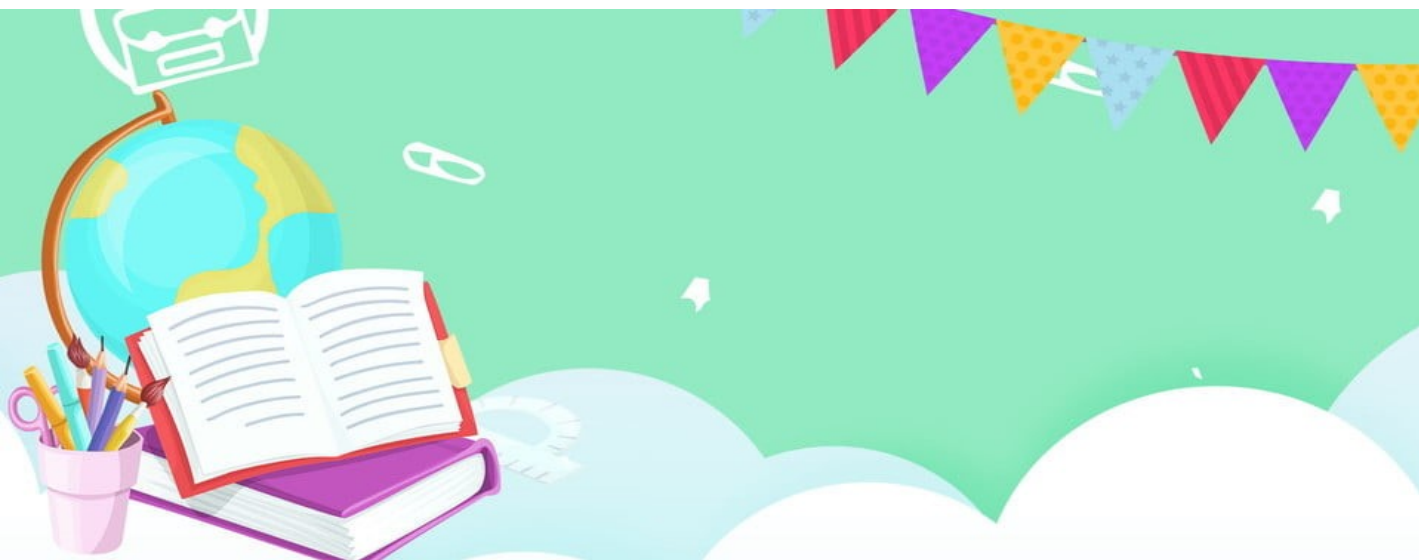
L'ensemble des manifestations a permis de récolter la somme de : 10 000 €.

La remise officielle du chèque au comité du Téléthon est prévue le 18 mars 2023 en présence de tous les acteurs, organisateurs, bénévoles.

Pour rappel, voici les événements qui se sont déroulés sur la commune.

- * Les membres du Basket Ball Pontois ont organisé un loto, le samedi 29 octobre au Centre Polyvalent avec en cadeau de nombreux bons d'achats. Vous avez répondu présents à cet événement, il a même fallu pousser les murs du centre polyvalent pour satisfaire le plus grand nombre !
- * Le 13 novembre, c'est une brocante qui avait lieu au Centre Polyvalent. Là aussi, les visiteurs sont venus nombreux dénicher les bonnes affaires des exposants !
- * Les membres du VTT Pontois ont ensuite organisé une marche nocturne de 10kms avec ravitaillement sur le parcours et plus particulièrement une dégustation de beaujolais nouveau. Après l'effort, le réconfort ! Les sportifs pouvaient ensuite profiter de la petite restauration au centre polyvalent avec animation musicale, puis spectacle de Danse par Improdanse. Une tombola a ensuite récompensé les participants de paniers de légumes locaux. Une belle manifestation.
- * Les enfants de l'école maternelle ont effectué une représentation gymnique à la salle des sports. Merci à eux pour cette belle matinée en leur compagnie et merci à l'équipe encadrante pour leur participation.
- * Une soirée spectacle a été proposée le vendredi 2 décembre avec la participation de nombreuses associations : moments de danse, rythme et révérence, colt country dancers, culture danse, street dance, la belle époque, danse and Co. Merci à tous les bénévoles de ces associations pour leur fidélité à cet événement.
- * Le club de Football Pontois a organisé un tournoi de football à la salle des sports Louis Demade, le samedi 3 décembre avec buvette et petite restauration sur place.
- * Le club de randonnée pédestre a proposé une marche matinale le samedi 3 décembre dans les rues pontoises.
- * Et enfin, pour clôturer ce week-end, un repas dansant a eu lieu le samedi 03 décembre au centre polyvalent. Au menu : un délicieux couscous avec spectacle de danse et animation musicale





Inscriptions Rentrée 2023

ECOLE MATERNELLE

Les inscriptions auront lieu

Les vendredis 24 Mars - 7 Avril et 28 Avril

De 09h à 11h et de 14h à 16h

À l'école maternelle

Les enfants nés en 2020 sont prioritaires.

Si votre enfant est né entre janvier 2021 et juin 2021, il sera inscrit sur une liste d'attente. Vous serez recontactés à l'issue des inscriptions, en fonction des places disponibles

ECOLE ELEMENTAIRE

Les inscriptions auront lieu

Les vendredis 14 avril - 5 Mai et 12 Mai

De 09h à 11h et de 14h à 16h

À l'école élémentaire

*L'inscription concerne les enfants **entrant en CP** en septembre 2023, ou les nouveaux arrivants à Pont sur Sambre*

INSCRIPTIONS AU PREALABLE - EN MAIRIE

Avec le livret de famille

Un justificatif de domicile

Nouveaux horaires

Une réflexion a été menée avec les directrices de l'école pour modifier les horaires de fonctionnement. L'avis des parents a été demandé via une enquête.

Un conseil d'école extraordinaire s'est déroulé le mardi 28 février où a été acté le changement d'horaire suivant, à compter de la rentrée de septembre :

ECOLE MATERNELLE : de 08h30 à 11h30 et de 13h15 à 16h15

ECOLE PRIMAIRE : de 08h30 à 11h45 et de 13h15 à 16h00

La demande a été transmise à Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription qui doit maintenant valider cette modification.

Nous vous tiendrons informés prochainement des modalités qui seront mises en place pour la rentrée de septembre 2023.



Accueil de Loisirs Février 2023

Le centre a eu lieu du 13 au 17 février 2023. 48 enfants de 3 à 16 ans ont été accueillis. Au programme, de nombreuses activités ont été proposées : création d'un casque de cosmonaute, d'une fusée, activités manuelles, atelier crêpes et gâteaux aux pépites, tarzoom, jeux sportifs, rugby*, basket*, crosstraining*, (*animations sportives proposées gracieusement par le Département du Nord) et sortie à Loisi'Kid pour les maternels et Laser Game et Bowling pour les primaires et ados. Une belle semaine pour les enfants !



Accueil de Loisirs Avril 2023

Le centre d'avril aura lieu du 17 avril 2023 au 21 avril 2023.

Il y aura 48 places de disponibles réparties comme suit : 16 enfants d'âge maternel et 32 enfants d'âge élémentaire ou adolescents.

Rappel pour les inscriptions, 6 à 7 dates d'inscription sont proposées et un ordre de priorité a été établi :

- * les 1ères inscriptions sont ouvertes aux Pontois
- * Puis les enfants extérieurs mais scolarisés à l'école de Pont sur Sambre peuvent s'inscrire
- * Enfin sous réserve des places disponibles, les enfants extérieurs ont possibilité eux aussi de s'inscrire

Nous sommes conscients de ne pouvoir satisfaire tout le monde. Malheureusement, nous sommes limités en capacité d'accueil par la convention qui nous lie avec la CAF et qui nous permet d'obtenir des aides financières.

Restauration Scolaire

Depuis quelques temps, nous avons mis en place un système de réservation des repas de cantine, pour mieux organiser notre service restauration scolaire et limiter le gaspillage alimentaire.

Tous les 15 jours, vous recevez par mail un formulaire à remplir en ligne.

Nous vous remercions de prendre le temps de le compléter. C'est facile et rapide et ça nous permet de gérer au mieux les services.

Pour le reste, pas de changement : votre enfant donne un ticket à son professeur, le matin.

Si vous avez préinscrit votre enfant et qu'il ne mange pas à la cantine pour diverses raisons, merci d'informer la Mairie.

Une étude est en cours pour faire l'acquisition d'un logiciel de gestion plus adapté.

En attendant, nous vous remercions vivement de votre collaboration.

Garderie Périscolaire

Un accueil périscolaire est proposé aux enfants de l'école maternelle et primaire :

- * le matin de 07h30 à 08h30 au restaurant scolaire
- * Le soir de 16h30 à 18h30 à l'école élémentaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Selon la délibération n°2022/65 du 16 décembre 2022, les tarifs sont les suivants

- * Le petit déjeuner et/ou le goûter sont facultatifs, au prix de 0,50 €
- * Le tarif à l'heure est en fonction du quotient familial (toute heure entamée est dûe)

QF de 0 à 369 : 0,25 € l'heure

QF de 370 à 499 : 0,45 € l'heure

QF de 500 à 700 : 0,60 € l'heure

QF de 701 à 999 : 0,80 € l'heure

QF > 1000 : 1,00 € l'heure

2 animateurs encadrent les enfants pendant cette période et proposent des activités tout en prenant en considération les souhaits des enfants.

Si vous souhaitez plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le service jeunesse en Mairie au 03.27.67.22.22 ou au 06.88.65.15.65



Permanence tickets de cantine

Pour la vente des tickets de cantine et l'encaissement des factures de la garderie, des permanences ont lieu en Mairie :

- * **le lundi de 13h30 à 17h00**
- * **Le mercredi de 09h00 à 12h00**
- * **Le samedi de 09h00 à 12h00**



Histoire Locale

Depuis notre dernier article, les choses ont bien avancé pour la Maison de Pays.

Les visites se poursuivent chaque 2ème dimanche de chaque mois et le public est au rendez-vous !

A l'occasion de la Sainte Barbe nous avons reçu la Clique de Sains-du-Nord : Un beau moment convivial et festif...à refaire avec un grand plaisir !

Le centre aéré de Bachant nous a, à nouveau, fait confiance.

Quel bonheur de voir ces jeunes enfants ébahis devant la vue offerte du haut de la Tour de Guet et de les découvrir si curieux de comprendre la vie d'autrefois !

Les projets fusent mais... suspens !! Nous vous en dirons plus la prochaine fois !

En attendant vous pouvez nous contacter au : **06.25.68.65.27** (une erreur de numéro s'est glissée dans l'agenda de la mairie.) et nous vous attendons très prochainement dans la joie et la bonne humeur et surtout dans l'envie de faire vivre notre patrimoine culturel, historique et pontois !

Les visites du musée de la Maison de Pays et de la Tour sont ouvertes le second dimanche de chaque mois de 14h30 à 17h30.

Les tarifs pour les Pontois : 2,50 € pour les adultes ; 1€ pour les enfants de -12ans (seul ou en groupe) ; 1,50€ pour les groupes d'adultes et les associations.

Les tarifs pour les autres villes : 4€ pour les adultes ; 2€ pour les enfants de -12ans ; 3€ pour les groupes et les associations d'adultes (mini 10 personnes) ; 1,50€ pour les groupes scolaires.



Rythme et Révérence

L'association de danse Rythme et Révérence avec Marjorie vous accueille, à Pont sur Sambre, à la salle de danse du Centre Polyvalent

Le lundi : De 17h15 à 18h15 : Débutantes - De 18h15 à 19h15 : Moyennes - De 19h15 à 20h15 : Adultes avancés

**Le jeudi : De 17h30 à 19h00 : Ados
De 19h00 à 20h00 : Parents / Enfants**

Le Vendredi : De 17h15 à 18h15 : Débutantes- De 18h15 à 19h15 : Moyennes - De 19h15 à 20h45 : Grandes

Inscriptions tout au long de l'année.

Informations au 06.19.99.31.05, par mail :

marjorie@rythmeetreverence.fr

Danse : moderne, classique, caractère.

L'association propose également des temps forts, tout au long de l'année : pour Halloween, Noël, mardi gras,..... et participe à différents évènements : Téléthon, gala du mois d'octobre.



L'amicale de la Porquerie

L'amicale de la Porquerie vous invite à sa 39ème Ducasse de la Porquerie qui aura lieu **les 24 et 25 juin 2023.**

Au programme :

- * Exposition de véhicules et tracteurs anciens
- * Rasicross / démonstration de tracteurs tondeuses
- * Balade en poneys
- * Démonstration de chevaux de traits du Nord
- * Rando de véhicules militaires WW2 avec Independent Bridger's Company
- * Le samedi soir, à partir de 21 h : animation musicale
- * Le samedi soir, dimanche midi et dimanche soir : repas campagnard
- * Les deux jours : espace enfants (sous la responsabilité des parents) avec jeux gonflables, tracteurs à pédales et manège

Nous avons hâte de participer à cette traditionnelle Ducasse !



Stérim'Cat

L'association Stérim'Cat a pour mission :

- d'améliorer l'état sanitaire des chats errants et de lutter contre leur prolifération en les faisant stériliser et tatouer avant de les relâcher sur leur lieu de vie

- de placer les animaux recueillis dans des familles d'accueil si possible et les faire adopter sous contrat, identifiés et stérilisés.

Nous recherchons des familles d'accueil pouvant accueillir un chat le temps de son adoption (frais vétérinaires et nourriture pris en charge par l'association)

En cas de besoin ou si vous souhaitez nous aider (accueil, dons monétaires, dons alimentaires ou autres) vous pouvez nous contacter au 06 13 32 93 54

NB : L'association délivre des reçus fiscaux sur demande pour les dons monétaires.



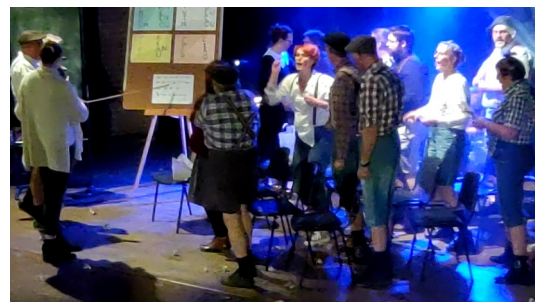
STÉRIL'CAT - 59138 PONT SUR SAMBRE
SIRET : 81 1742470018- RNA WSS1018566

La Belle Epoque

Quinze « cancrs » encadrés par 2 professeurs de la Belle Epoque Pontoise, se sont exprimés lors de la soirée Téléthon du 02 décembre 2022, dans un décor des années 50, sur une parodie de la Chanson de Bourvil « Les fans fans ».

Comme tous les ans, nous participerons au cortège de la mi-carême 2023.

Si vous souhaitez rejoindre la Belle Epoque, merci de contacter le 03.27.66.59.57.



Les P'tits Loups

La Halte garderie accueille vos p'tits loups âgés de 2 mois à 4 ans :

Le LUNDI : de 08h15 à 12h15 et de 13h00 à 17h00
Au Centre Polyvalent

Informations au 06.44.35.12.94

183 Grand Rue - 59138 PONT SUR SAMBRE

Compt-aps@orange.fr ou secret-aps@orange.fr





La Mi-Carême

PONT SUR SAMBRE
BROCANTE
DE LA MI-CARÊME

Samedi 15 Avril
De 08h00 à 18h00

Rue du 8 mai 45 - Rue des Ecoles - Rue Loridan
 Buffet et Petite restauration sur place (dans la cour de l'école primaire rue des Ecoles)

Installation à partir de 6h00

2 € le mètre

Réservation obligatoire avant le 25 Mars
 au : 06.19.41.83.78
 Ou : 06.08.12.68.17

Avec la déambulation
exceptionnelle des Transformers
de 14h à 18h

PONT SUR SAMBRE
MI-CARÊME

Samedi 15 Avril 2023

De 08h à 18h : Brocante Rue du 8 mai 45 – Rue Loridan – Rue des Ecoles
16h00 : Inauguration déguisée Départ Stade Trotin Rue du 8 Mai
De 20h30 à 00h : Concert gratuit Centre Polyvalent

CRAPTALK – Cover Pop Rock acoustique

Dimanche 16 Avril 2023

14h00 : Grand CORTEGE carnavalesque, plus de 200 participants
21h30 : BRULAGE des bosses – Carrefour Centre Polyvalent

Grande Fête Foraine tout le week-end – Demi-tarif le lundi

C'est avec un grand plaisir que nous vous invitons aux festivités de la Mi-Carême **les 15 et 16 avril 2023**. Plus de 200 participants répartis en 14 groupes défilent dans les rues pontoises pour le bonheur des petits et des grands.

Le cortège empruntera les rues suivantes : Grand Rue - Rue de Quartes - Rue Maurice Poirette - Résidence les Tilleuls - Rue de Bel Air - Grand Rue

Les commémorations

Nous vous invitons à participer aux prochaines commémorations :

- * **Dimanche 30 avril 2023 à 11h00** au Cimetière communal : **Journée de la Déportation**
- * **Lundi 8 mai 2023 à 11h00** au Cimetière communal : **commémoration du 8 mai 1945 et vente de bleuets**
- * **Dimanche 18 juin 2023 à 10h30** à la stèle de la Rue Maruelle : **Appel du 18 Juin 1945**
- * **Vendredi 14 juillet 2023 à 09h30** sur le parvis de la Tour du Guet : **Fête nationale**

Le 1er Mai

Les médaillés

Le 1er mai sera l'occasion de remettre les traditionnelles médailles du travail aux Pontois. Les invitations seront adressées aux personnes concernées.

C'est avec plaisir que nous les accueillerons le **lundi 1er mai à la salle des fêtes.**

La course du 1er Mai

Le VTT Club Pontois organise son traditionnel Grand Prix Cycliste Yvon Vion le lundi 1er Mai 2023. ATTENTION au changement de parcours cette année !

Renseignements auprès de :

Monsieur Richard HUVELLE

70 Rue de la Maruelle 59138 PONT SUR SAMBRE

06.19.59.73.48

PONT-SUR-SAMBRE

GRAND PRIX CYCLISTE YVON VION

Lundi 1er MAI 2023

Une organisation du VTT Pontois et de la participation de la Municipalité de Pont sur Sambre.

Dossards : à partir de 12h15 sous tonnelle à côté du podium sur le parking de l'entreprise Degaie
3 épreuves au programme avec départ et arrivée **97 Route de Bavay à Pont sur Sambre**

1ère épreuve : Benjamins: 3 tours soit 12 km.
Pupilles: 2 tours soit 8 km
Poussins: 1 tour soit 4 km

Départ : 12h45

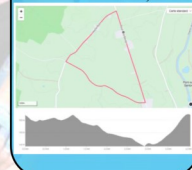
2ème épreuve : 2eme Catégorie: 18 tours soit 72 km
4eme Catégorie: 13 tours soit 52 km
Féminines: 11 tours soit 44 km
Minimes: 7 tours soit 28 km

Départ : 13h45

3ème épreuve : 1^{er} Catégorie: 20 tours soit 80 km
3eme Catégorie: 16 tours soit 64 km
Cadets: 12 tours soit 48 km.

Départ : 15h45

Modification du circuit habituel :
4km D+ : 33,3m



Le circuit développe 4 km, il n'y aura donc pas le bénéfice du tour en cas de crevaison.

La circulation sur le circuit pendant les épreuves est strictement interdite (arrêté préfectoral)

Remise des prix avec Filets Garnis pour TOUS après la dernière épreuve de la journée
Centre Polyvalent rue de Quartes

Inscription : sur le site Ufolep uniquement

Engagements : 2,50€ pour les jeunes et minimes // 4,50 euros pour les adultes et cadets

Chèque libellé : VTT PONTOIS, possibilité de faire un virement pour les clubs

Renseignements : M. Richard HUVELLE 70 rue de la maruelle 59138 Pont sur Sambre

☎ : 06.19.59.73.48

Nous espérons vous accueillir nombreux.

Pont sur Sambre se trouve à 35 km de Valenciennes, 9 km de Bavay, 14 km de Maubeuge.



Les Noces d'or

La prochaine cérémonie des nocés d'or, de diamant, de palissandre et de platine pour 50, 60, 65 ou 70 ans de mariage se déroulera **le dimanche 7 mai 2023** au Centre Polyvalent.

Si vous êtes concernés et que vous souhaitez renouveler vos vœux de mariage, merci de vous faire connaître en Mairie au plus tard le 15 avril 2023, munis de votre livret de famille.

C'est avec un grand plaisir que nous vous accueillerons avec vos familles et amis pour partager ce moment.

L'exposition « Artistes- Artisans »



Rendez-vous les 27 et 28 Mai prochain pour la 22ème édition de l'exposition artistes artisans. 50 exposants vous attendent au Centre Polyvalent pour vous présenter leurs œuvres. N'hésitez pas, vous retrouverez : sculptures, peintures, bijoux, bougies ...
Ça sera donc à Pont-sur-Sambre que vous trouverez le cadeau idéal pour la Fête des Mamans du 4 juin !

Ouverture : le samedi de 12h à 19h
Le dimanche de 10h à 18h

La remise des dictionnaires

Il est de tradition à Pont sur Sambre, d'offrir aux élèves de CM2 de Pont-sur-Sambre qui entreront au collège, un dictionnaire.

Cette cérémonie se déroulera **le jeudi 22 juin 2023 à 17h30 à la salle des fêtes.**

Une invitation sera adressée aux élèves concernés et à leur famille.

Si votre enfant est en CM2, réside à Pont sur Sambre, mais est scolarisé à l'extérieur de Pont-sur-Sambre, merci de contacter la Mairie avant le 15 avril 2023

Le banquet des Aînés

Le banquet des aînés est toujours organisé le 2ème dimanche de septembre.

Cette année, le rendez-vous est donc fixé au **dimanche 10 septembre 2023.**

Les invitations seront adressées aux aînés de plus de 65 ans courant juin.

ATTENTION

* Vous avez eu ou allez avoir 65 ans en 2023

* Vous avez plus de 65 ans et vous avez emménagé sur la commune en 2023

Merci de vous présenter en Mairie avant le 31 Mai 2023 pour procéder à votre inscription



INFORMATIONS PRATIQUES

La Collecte des encombrants

**ATTENTION : Depuis octobre 2022, la collecte des encombrants a été modifiée.
De nouvelles possibilités vous sont offertes.**

LA COLLECTE SUR RENDEZ-VOUS.

La collecte est gratuite et illimitée.

Contactez AGIE par téléphone au 06.72.79.21.55 ou au 03.27.64.82.67, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h (service et appel gratuits) ou par email à service-encombrants@gessa.fr pour convenir d'un rendez-vous.

Cependant, certains déchets ne seront pas ramassés : pneumatiques, déchets amiantifères (tôles fibro-ciment), carcasses de véhicules motorisés, gravats, produits de démolition de maçonneries ou de toutes natures, objets en verre, résidus liquides, pâteux, huileux ou matériaux explosifs, déchets verts, toxiques, radioactifs, anatomiques ou infections, déchets provenant d'activités professionnelles.

L'APPORT EN DECHETTERIE

La déchetterie d'Aulnoye-Aymeries vous accueille gratuitement sur présentation d'un badge d'accès. Vous pouvez y déposer vos déchets dans la limite de 1m3 par jour.

Horaires d'hiver (du 2 novembre au 30 avril) : du lundi au samedi de 8h à 17h45 et le dimanche de 9h à 11h45

Horaires d'été (du 1er mai au 31 octobre) : du lundi au samedi de 9h à 18h45 et le dimanche de 9h à 11h45.

Pour obtenir votre badge d'accès, rendez-vous au Pôle accueil de la CAMVS au 18 rue du 145è régiment, muni d'un justificatif de domicile récent et de la carte grise de votre véhicule ou sur le site internet de la CAMVS

L'APPLI MOBILE « INDIGO »

Cette application permet aux usagers d'échanger des biens et des services gratuitement, près de chez soi, par le biais d'une annonce en ligne.

3 ans après le lancement de la commercialisation de la fibre optique, **plus de trois foyers sur cinq** bénéficient des performances de la fibre au quotidien (tout opérateur confondu) à PONT-SUR-SAMBRE. Ces **870** logements, raccordés au réseau XpFibre, témoignent de l'intérêt manifesté pour les services Très Haut Débit par les habitants et les entreprises de la commune.

Grâce à ce réseau Fibre, financé sur les fonds propres de XpFibre, filiale d'Altice France, les particuliers, les entreprises et les collectivités peuvent accéder aux services Internet Très Haut Débit, téléphone et télévision en haute qualité dans des conditions de fonctionnement optimales avec des débits pouvant atteindre 1 Gbit/s soit 50 fois plus rapide que le réseau ADSL.

Avec la fibre, vous pouvez :

- Télétravailler dans les meilleures conditions avec des débits parmi les plus élevés du marché
- Télécharger un film HD (1,5 Go) en 12 secondes (contre 11 minutes en ADSL)
- Jouer en réseau et prendre vos adversaires de vitesse
- Mettre en ligne une centaine de photos en 5 secondes (contre 3 minutes en ADSL)
- Recevoir des contenus en définition optimale 4K sur votre écran TV

> N'attendez plus et bénéficiez des nouveaux services Très Haut Débit avec la fibre optique !

1/ Testez l'éligibilité de votre logement :

Rendez-vous sur <https://xpfibre.com/testez-votre-eligibilite>

Après avoir vérifié que votre logement est raccordable, contactez le fournisseur d'accès internet de votre choix afin de connaître l'éligibilité de ses offres. Plus d'infos sur les opérateurs disponibles : <https://xpfibre.com/faq>

2/ Un technicien raccorde mon logement à la fibre

Conseil : conservez votre abonnement actuel en attendant l'activation de votre nouveau service

3/ Je branche ma box et mon opérateur active ma ligne

> Pour signaler un équipement endommagé sur la voie publique (Poteaux cassés ou penchés, câbles décrochés ou arrachés, armoires ouvertes ou détériorées, etc.) :

<https://www.xpfibre.com/ddr>

Pour poser vos questions liées à l'infrastructure fibre ou lire la « Foire Aux Questions » : <https://xpfibre.com/faq>

> Pour déclarer une nouvelle construction individuelle : <https://www.xpfibre.com/particulier#construction>

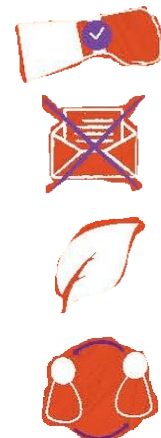
Pour tout autre question, se rendre sur le site <https://xpfibre.com/>

La dématérialisation des demandes d'urbanisme

Depuis le 1er janvier 2023, les communes peuvent recevoir **les demandes d'autorisations d'urbanisme en ligne**, gratuitement, de manière plus simple et plus rapide.

Le dépôt en ligne c'est :

- * un service accessible à tout moment, dans une démarche simplifiée
- * Un gain de temps et d'argent : plus besoin de vous déplacer ou d'envoyer vos demandes en courrier recommandé
- * Une démarche plus écologique, grâce à des dossiers numériques qui ne nécessitent plus d'être imprimés en de multiples exemplaires.
- * Plus de transparence sur le traitement des demandes grâce à un circuit entièrement dématérialisé avec tous les acteurs de l'instruction, et des échanges facilités jusqu'à la décision de l'administration.



COMMENT FAIRE ?

Je prépare mon dossier : choix du formulaire adapté aux travaux, constitution des pièces nécessaires à son instruction, anticipation du calendrier de réalisation.

Je le dépose en ligne :

⇒ connectez vous directement au télé service via le lien :

<https://maubeugevaldesambre.geosphere.fr/guichet-unique>

⇒ choisissez votre démarche et laissez-vous guider dans la saisie de votre dossier et le téléchargement de vos pièces justificatives

⇒ validez votre dossier pour le transmettre à la Mairie. Vous recevez votre accusé de réception électronique. Vous pouvez suivre l'avancement de votre dossier en ligne.



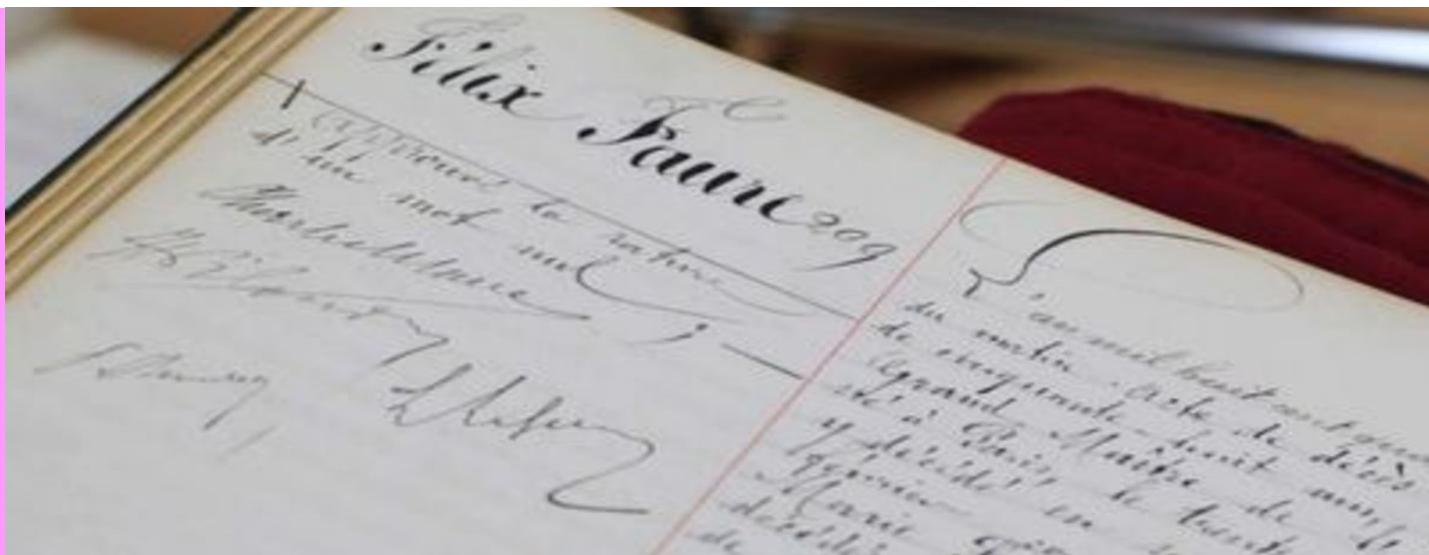
Le dépôt en ligne est un nouveau service aux usagers mais n'est pas une obligation.

Les services de la commune continuent de vous accueillir pour recevoir vos demandes papiers ou envoyées par courrier, avec les mêmes délais légaux de traitement de vos demandes.

Retrouvez le tuto vidéo sur les démarches d'urbanisme en ligne sur

youtube.com/agglomabeuge





Naissances

BARANOWSKI Moïra le 13/10/2022
 PEREIRA DA FONSECA Pauline
 le 23/10/2022
 BALARD Marty le 28/10/2022
 LOMBART Lola le 12/11/2022
 HANOT Bryan le 18/11/2022
 SAIDANI Jade le 10/12/2022
 LEMOINE Victor le 22/12/2022

WILBERT Kalypso le 02/01/2023
 CRAPET Maddy le 06/01/2023
 MANESSE Judith le 11/02/2023
 Raphaël BOULANGER Le 11/02/2023

Mariages

Cindy WAUTIER et Sylvain WATTREMEZ le 23 décembre 2022

Décès

VERDIERE Pascal le 07/10/2022
 LACOURTE Ludovic le 21/10/2022
 RIBES René le 01/11/2022
 VERIN Bernard le 05/11/2022
 CLEMENSART Henri le 07/12/2022
 TAMBOISE Jules le 07/12/2022
 DELATTRE Marjolaine le 28/12/2022
 EMAILLE Micheline le 30/12/2022

LIZE Daniel le 21/01/2023
 DESCAMPS Colette le 02/02/2023
 BURILLON Francis le 26/02/2023
 LEBRUN Jacques le 04/03/2023

Décès de Monsieur BURILLON

Notre maire honoraire nous a quittés.

Monsieur BURILLON Francis, né le 06 juillet 1930 à Saint Remy du Nord est décédé le 26 février 2023, deux mois après son épouse Marjolaine.

Monsieur BURILLON a enchaîné les différents mandats :

- * Conseiller Municipal de 1971 à 1978
- * Adjoint au Maire jusqu'en 1995
- * Conseiller municipal de 1995 à 2001
- * Maire de 2001 à 2008
- * Maire honoraire depuis 2008.

Il a toujours été très investi dans la Commune puisqu'il avait intégré, à l'issue de son mandat de maire, le Centre Communal d'Action Sociale.

Il faisait partie activement du Club du 3ème Age et a défendu toutes ses valeurs. C'est d'ailleurs pour cette raison que le foyer d'accueil de la Grand Rue porte depuis 2013 le nom de « foyer d'accueil Francis Burillon »

Passionné d'aviculture, Monsieur BURILLON a remporté de nombreux prix avec ses lapins lors des différentes manifestations, dont l'exposition avicole à Pont sur Sambre.

En 1978, il deviendra également président du Comité de Bienfaisance Fraternelle et par la même occasion, son épouse Marjolaine sera désignée Marraine officielle de Jean-Jean, notre géant.

Pour son dévouement, Monsieur BURILLON avait reçu en 1992, la médaille d'honneur de la Ville de Pont sur Sambre et en 2007, la médaille régionale, départementale et communale, échelon or pour ses années de service.

Il a ensuite été nommé Maire Honoraire en 2008 par Monsieur le Préfet du Nord.

Merci à Monsieur BURILLON qui a toujours tout fait pour le bien de notre Commune et de ses habitants avec franchise, simplicité et honnêteté

Nous présentons à ses enfants, petits-enfants et arrières petits-enfants, nos sincères condoléances.



Informations Diverses



Eclairage public

Dans un contexte de crise énergétique et environnementale, les élus de la CAMVS se sont engagés dans une démarche de sobriété énergétique concertée et équitable à l'échelle du territoire.

Alors que l'éclairage public représente 41 % de l'énergie consommée par les collectivités territoriales et 37 % de leur facture d'électricité, une réflexion a été menée sur la décision d'une extinction nocturne de l'éclairage public, des voiries communautaires, de 23h à 5h du matin pour les communes rurales et périurbaines. Ce dispositif est un moyen efficace de lutter contre le gaspillage énergétique et de réaliser des économies.

Un arrêté temporaire d'extinction avait donc été pris, jusqu'au 1er avril 2023. Fort est de constater que cette mesure s'avère efficace, par conséquent, cette mesure est reconduite pour une durée indéterminée.

L'éclairage public sera donc éteint de 23h à 5h tous les jours de la semaine.



Le rucher de Pont sur Sambre

Depuis l'été 2022, un pontois s'est lancé dans la réalisation d'un rucher pour produire son miel : le miel de printemps et le miel d'été.

Nous souhaitons à Monsieur FACQ une belle récolte 2023 !

N'hésitez pas à le contacter : 06.59.57.07.02, jerome.facq@sfr.fr ou sur sa page facebook : le rucher de pont sur sambre.

Des interventions pour les écoles ou les accueils de loisirs sont possibles avec une ruche pédagogique.

Monsieur FACQ récupère également les essaims d'abeilles uniquement.



Déclaration obligatoire pour les propriétaires

ATTENTION ! Tous les propriétaires sont soumis à une nouvelle obligation déclarative en 2023. A partir du 1^{er} janvier et jusqu'au 30 juin 2023 inclus, tous les propriétaires de biens immobiliers à usage d'habitation, particuliers et entreprises, doivent déclarer l'occupation de leurs logements sur l'espace « Gérer mes biens immobiliers » du site impots.gouv.fr.

Cette obligation déclarative concerne tous les propriétaires, particuliers et entreprises, de biens immobiliers à usage d'habitation : propriétaire indivis ; usufruitiers ; sociétés civiles immobilières (SCI).

Tous les propriétaires, particuliers ou personnes morales, d'une résidence principale, secondaire, d'un bien locatif ou vacant, doivent pour chacun de leurs locaux, indiquer à quel titre ils les occupent et, s'ils ne les occupent pas eux-mêmes, déclarer l'identité des occupants et la période d'occupation à compter du 1^{er} janvier 2023.

Cette déclaration est à réaliser en ligne, sur le service en ligne « Gérer mes biens immobiliers » à partir de votre espace personnel ou professionnel du site impots.gouv.fr impérativement avant le 1^{er} juillet 2023.

Pour ce faire, connectez-vous à votre espace personnel ou professionnel sur le site impots.gouv.fr avec votre numéro fiscal et votre mot de passe et allez dans l'onglet « Biens immobiliers » pour effectuer pour chacun de vos biens une déclaration d'occupation (résidence principale, résidence secondaire, local loué, local occupé à titre gratuit, local vacant).

Consultez les informations qui sont à déclarer via le nouveau service en ligne « Gérer mes biens immobiliers ».

Pour faciliter cette nouvelle démarche déclarative, les données d'occupation connues des services fiscaux seront pré-affichées.

Par la suite, seul un changement de situation nécessitera une nouvelle déclaration.

En cas de non-déclaration, d'erreur, d'omission ou de déclaration incomplète, une amende d'un montant forfaitaire de 150 € par local pourra être appliquée.

En cas de question ou de difficulté pour effectuer la déclaration, vous pouvez contacter :

- ⇒ le numéro d'assistance des usagers particuliers au 0 809 401 401 (numéro non surtaxé) ;
- ⇒ le service des impôts, via la messagerie sécurisée, (choisissez le formulaire « J'ai une question sur le service Biens immobiliers » ou via les coordonnées figurant dans la rubrique « Contact et RDV »).

NUMEROS UTILES

URGENCES

Samu : **15**

Police secours : **17**

Pompiers : **18**

SANTÉ

Médecin

Docteur HARBONNIER

161 Grand Rue - **03.27.67.43.70**

Infirmières

Cabinet de mesdames CROUIN, PEREIRA et
BLAREAU :

85 Rue du béguinage - **06.49.32.20.70**

Mme DELACOURT HUFTIER :

132 Rue du 8 Mai 45 - **06.71.74.76.50**

Dentiste

Mme DELYVINE :

253 Grand Rue - **03.27.66.61.11**

Pharmacie SEVIN

136 Grand Rue - **03.27.67.21.44**

Ostéopathes :

M. NOYELLE : **03.27.57.61.73**

M. SEVIN : **06.37.01.57.25**

70 Route de Bavay

Orthophonistes

M. BONTEMPS, MME POULAIN

22 Rue Maurice Poirette - **03.27.39.52.96**

Ambulances DUJARDIN

318 Grand Rue - **03.27.39.05.06**

Kinésithérapeutes :

M. LEBRIS et Mme MERCIER

85 Rue du Béguinage - **03.27.66.43.62**

ECOLES

Maternelle : 03.27.67.32.98

Primaire : 03.27.67.34.08

MEDIATHEQUE

219 Grand Rue, 59138 Pont sur Sambre
03.27.62.76.15

Mardi, jeudi et vendredi : 15h15 - 17h30

Mercredi, samedi : 14h - 17h30

SOCIAL

Assistante sociale

Mme CAUDRELIER

UTPAS - Aulnoye Aymeries

03.59.73.17.00

CAMVS

Un problème de voirie, d'assainissement,
d'éclairage public, de poubelles, un seul numéro :
03.27.53.01.00

BUS France SERVICES

Pour vous aider dans vos démarches administra-
tives du quotidien (santé, famille, retraite,
emploi, ...) prise de rendez-vous au
03.59.73.18.20

**Permanences le 2ème lundi de chaque mois
face au foyer d'accueil Francis Burillon**

